

Le tourisme fluvial, un secteur en plein essor, répondant aux nouvelles aspirations des vacanciers



DOSSIER DE PRESSE

Décembre 2019

Contacts presse :

VNF : Julie Cousein - 06 98 36 41 64 – julie.cousein@vnf.fr

Agence Manifeste : Olivier Astorg - 06 60 72 46 91 - olivier.astorg@manifeste.fr

SOMMAIRE

Intro	P4
Economie du secteur : Les derniers chiffres de fréquentation confortent l'essor du tourisme fluvial	P6
Une forte progression des clientèles étrangères	P6
Un réseau à « vocation touristique » qui séduit toujours plus	P7
VNF observateur des tendances	P8
Voyages au fil de l'eau : Une expérience pour profiter de la nature, du patrimoine et des loisirs fluvestres	P10
Les destinations phares du tourisme fluvial en France	P10
Le canal du Midi et le canal du Rhône à Sète	P10
Les canaux du Centre et de la Bourgogne	P11
Le canal de la Marne au Rhin	P11
La Seine, monument du tourisme fluvial	P11
La vallée de la Lys et la Lys transfrontalière	P12
La Garonne et le canal latéral à la Garonne	P13
Un patrimoine fluvial qui propose aux touristes d'aller à la rencontre de sites remarquables	P16
Le plan incliné de Saint-Louis/Arzviller : un ouvrage unique en Europe !	P16
Le Pont-canal de Briare	P16
Fonserannes, l'escalier de Neptune	P17
Les maisons éclésières au service du tourisme	P17
Des produits touristiques adaptés à toutes les envies	P18
Les bateaux de location	P18
La plaisance privée	P18
Les péniches hôtels	P18
Les paquebots fluviaux	P19
Les bateaux promenades	P20
Vivre et bouger au bord de l'eau : le tourisme fluvestre	P21
Le vélo, une mobilité douce composante essentielle du tourisme fluvestre	P22

Le **développement du tourisme fluvial et des activités nautiques** sur son réseau constitue l'une des missions de Voies navigables de France. Il s'agit pour l'établissement de soutenir les activités à fort potentiel, mais aussi de proposer une offre touristique saisonnalisée adaptée à la fréquentation des voies, de développer **des espaces privilégiés pour les activités de loisirs et de valoriser le patrimoine qui porte l'identité du territoire.**

Implantée en zone urbaine, la voie d'eau est génératrice d'emplois dans les métiers du transport et de la logistique. En milieu rural, sur le réseau dit à petit gabarit, elle concourt, par le développement d'activités de tourisme fluvial, à **l'attractivité des territoires et à l'ancrage d'emplois locaux.** L'environnement immédiat du **réseau navigable est aussi particulièrement prisé pour les activités de randonnée et de cyclotourisme et le développement de nouvelles activités** liées à cette forte fréquentation.

Pour VNF, il s'agit de développer le tourisme dans l'ensemble des régions qui en ont le potentiel, d'y **favoriser l'offre de loisirs, de valoriser le patrimoine** qui porte l'identité du territoire, et d'améliorer la qualité de vie des résidents.

Au global, on estime à **630 millions d'euros chaque année les retombées économiques générées par le tourisme fluvial*** pour les territoires (dont 180 millions d'euros réalisés par le réseau à petit gabarit).

**Ces données seront actualisées en 2020*





Propulsion électrique

NAVILYS

Economie du secteur :

Les derniers chiffres de fréquentation confortent l'essor du tourisme fluvial

Le site de réservation Booking.com a diffusé en octobre dernier les résultats d'une étude menée auprès de 22 000 voyageurs issus de 29 marchés¹, apportant des éclairages intéressants sur les grandes tendances qui pourraient façonner le marché du voyage en 2020.

Ainsi, **51% des touristes sont prêts à faire un choix de voyage leur permettant de réduire leur impact environnemental** (54% pour les touristes français), **62% veulent que les déplacements fassent partie intégrante de l'expérience** de séjour et **61% cherchent à emprunter un itinéraire plus long pour profiter davantage du trajet et des paysages**. En outre 71% des voyageurs interrogés estiment que consommer des produits locaux est important (74% des touristes français).

Ces différents **indicateurs plaident directement pour la promotion du tourisme fluvial** et, plus largement, du tourisme « fluvestre », qui englobe, au-delà de l'activité touristique à proprement parler, les différentes activités sur la voie d'eau (plaisance, kayak), mais aussi le long des fleuves, rivières et canaux, telles que la randonnée à vélo, pédestre, équestre...

Les chiffres de fréquentation 2018 publiés par VNF confirment d'ailleurs cette tendance. Pour la deuxième année consécutive, **le tourisme fluvial a connu une croissance de son activité et a enregistré, en 2018, de très bons résultats avec 11,3 millions de passagers embarqués (+2% par rapport à 2017) et 2,4 millions de nuitées (+8%)**. Cette progression profite largement du retour de la clientèle étrangère, qui représente 57% de la fréquentation toutes filières confondues et jusqu'à 84% pour la filière des paquebots de croisière. Ces bons résultats confortent l'essor du secteur après les difficultés rencontrées en 2016 (crues, attentats).

Une forte progression des clientèles étrangères

10,6 millions de passagers ont emprunté des bateaux promenades en 2018 (contre 10,5 en 2017). Après une année 2017 exceptionnelle (+20,5%), la dynamique se poursuit en Ile de France. Cette région enregistre une progression de +2,7% en nombre de passagers transportés et représente désormais 71% de l'activité de cette filière. Pour autant, le nombre de passagers transportés a progressé légèrement au niveau national (+1,6% en 2018) avec une flotte qui atteint 367 bateaux. **La proportion de passagers étrangers augmente très fortement en province (+31,2%), générant une hausse de +7,5% au niveau national**.

Les **croisières fluviales ont progressé également, avec 463 000 personnes embarquées**, bateaux de croisière et péniches-hôtels confondus (contre 426 640 en 2017). La filière des **péniches-hôtels** a connu en 2018 une année historique, avec 25 000 passagers et un

¹ Pour consulter cette étude : https://travelpredictions2020.com/english-3/?fbclid=IwAR2SC2OEI_FW5p-WMzJioPBu9eMVBnKM5CzWlJO9m1_efgL9Lr8CBbvO1-l#8



©VNF – Alexandra Lebon

élargissement de l'offre, portée à 97 bateaux (6 unités supplémentaires, dont 4 en Centre et Bourgogne).

En termes de croisières, l'axe du Rhin entretient un dynamisme exceptionnel, celui-ci ayant accueilli à lui seul 48% des passagers ayant profité d'une croisière fluviale (soit 221 900 personnes). 133 bateaux de croisière ont ainsi fait escale à Strasbourg en 2018, soit une progression de +33% en un an et presque une multiplication par 2 depuis 2015 (72 bateaux alors). 216 000 passagers ont voyagé en 2018 sur les 5 autres

bassins de navigation intérieur français, à savoir la Seine, l'axe Rhône-Saône, l'axe Gironde-Garonne-Dordogne, la Moselle et le Nord, soit une progression notable de +4,7% par rapport à 2017. La clientèle étrangère apparaît en forte hausse sur l'ensemble des bassins (+15,2%), tout comme la proportion de passagers français. Cette augmentation est spectaculaire : +64,1%.

Un réseau à « vocation touristique » qui séduit toujours plus

Le réseau à petit gabarit, couramment appelé Freycinet, a enregistré lui aussi des résultats positifs en 2018

La location des bateaux habitables a connu en effet une année de croissance avec 26 000 contrats vendus (contre 25 500 en 2017), malgré la fermeture du canal du Midi à la mi-octobre 2018, suite aux dramatiques inondations dans l'Aude. Cette filière a bénéficié d'une augmentation significative des contrats vendus à la clientèle française, qui a représenté 34% de la clientèle totale (contre 26% en 2017), compensant ainsi le tassement de la clientèle étrangère (-6%). L'offre s'est élargie avec 1 480 unités (+0,7%), tout en se concentrant sur un plus petit nombre de bases de location. **L'Occitanie reste la région la plus attractive avec plus de 10 000 contrats vendus.**

VNF soutient également l'expérimentation par les sociétés Nicols (saison 2018) et Les Canalous (saison 2019) d'une **nouvelle offre de croisière fluviale écotouristique en bateau habitable à propulsion électrique (sans permis).**

Enfin, la plaisance affiche une légère baisse de fréquentation (-1,2%), observée principalement aux mois de mai et juin, comme le traduit l'évolution des passages aux écluses.



©VNF – Damien Lachas

VNF observateur des tendances

Voies navigables de France établit les statistiques du tourisme fluvial. Elles permettent d'orienter l'action quotidienne de VNF, de construire des politiques publiques pertinentes avec les collectivités, de garantir la bonne adaptation de l'offre de services proposée aux usagers et de prioriser les investissements sur le réseau. Leur publication régulière, notamment dans le cadre de l'Observatoire national du tourisme fluvial (ONTF), concourt à nourrir la vision des acteurs privés sur le développement du secteur.

A partir de ces statistiques, Voies navigables de France évalue de manière périodique les retombées économiques générées par les activités liées au tourisme fluvestre en France, filière par filière, en lien avec les professionnels du secteur (comités régionaux du tourisme, HAROPA, ports, Comité des armateurs fluviaux, Fédération des industries nautiques...).

Des benchmarks nationaux (avec les canaux de Bretagne, la Somme...) et internationaux au contact d'autres gestionnaires de voies fluviales touristiques (Canal and River Trust, Waterways Ireland, voies navigables allemandes...) nourrissent la vision prospective de VNF sur l'évolution de ces activités.

En parallèle, **VNF réalise tous les 4 à 5 ans des études plus spécifiques par filière** : location de bateaux habitables, paquebots fluviaux, péniches hôtels, plaisance privée et bateaux promenade. **Les prochains résultats seront présentés lors de la 5ème édition des Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial (RNTF) les 5 et 6 février 2020 à Auxerre.**



Voyages au fil de l'eau :

Une expérience pour profiter de la nature, du patrimoine et des loisirs fluvestres

Prendre son temps, vivre une expérience en pleine nature, découvrir les territoires autrement, loin de chez soi ou à sa porte... Tels sont les atouts des fleuves, rivières et canaux, et de leurs berges aménagées, qui constituent un terrain de jeu idéal pour celles et ceux qui aspirent à vivre une expérience authentique.

Afin de faire de la voie d'eau et de ses abords un espace attractif et durable au bénéfice des usagers, VNF développe ses offres d'escapes et de services tout en préservant le patrimoine fluvial.

Les destinations phares du tourisme fluvial en France

Avec ses 8 500 km de fleuves, de rivières et de canaux, le réseau navigable français est à la fois très étendu (le plus grand d'Europe) et très diversifié en termes de destinations, d'ambiances et de produits touristiques, de quelques heures pour les bateaux-promenade à plusieurs jours pour les croisières. C'est ce qui lui assure une fréquentation assidue depuis une cinquantaine d'années par les touristes étrangers. Paradoxalement, ces destinations sont moins connues de la clientèle française. Elles offrent pourtant un réservoir de destinations proches et dépaysantes, correspondant parfaitement aux aspirations grandissantes pour le « slow tourisme ».

Le canal du Midi et le canal du Rhône à Sète

De Toulouse à Arles, en passant par les plaines du Languedoc et les étangs littoraux, ces deux axes touristiques proposent de partir à la découverte de l'œuvre du génie Pierre-Paul Ricquet et de goûter aux plaisirs de l'un des joyaux du patrimoine français, emblème de la destination France.

De Toulouse à Sète, c'est la partie la plus prestigieuse et la plus fréquentée par les touristes du réseau fluvial français. Ouvrage du XVII^{ème} siècle, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1996, le canal du Midi regroupe les principales bases de location de bateaux sans permis. Des péniches-hôtel organisent des croisières de luxe principalement appréciées par une clientèle étrangère fortunée. Très fréquenté de juillet à septembre, le canal du Midi constitue une destination idéale au printemps et à l'automne pour profiter de son ambiance « hors du temps », de la richesse du patrimoine et de la quiétude de ses paysages.

De Sète à Arles, il est également possible de découvrir la Camargue en empruntant la voie d'eau en bateau de location ou en péniche-hôtel. Si Aigues-Mortes, Notre-Dame-de-Maguelone et Saint-Gilles constituent les escales incontournables de cette destination, la navigation sur l'étang de Thau constitue une expérience unique pour découvrir la faune (les flamants roses notamment) et la flore camarguaise.

Les canaux du Centre et de la Bourgogne

Les canaux du Centre et de la Bourgogne constituent la 2^{ème} grande destination fluviale en France et le berceau du tourisme fluvial. Avec le canal de Bourgogne, le canal du Nivernais, le canal de Briare (et son emblématique pont-canal) associé au canal latéral à la Loire, ils combinent la découverte d'un patrimoine bâti très riche avec la gastronomie, des vins parmi les plus prestigieux de France et la beauté des paysages traditionnels français tant appréciés par les touristes anglo-saxons.



©VNF / AtoutFrance – Hello Laroux

Le canal de la Marne au Rhin



©VNF – Didier Gauducheau

Très apprécié des plaisanciers, ce canal de 300 km de long permet notamment de relier Nancy à Strasbourg en traversant le parc naturel régional de Lorraine, les Vosges et la plaine d'Alsace. Il est ponctué d'ouvrages remarquables tels que la grande écluse de Réchicourt et le plan incliné d'Arzviller, un des ouvrages les plus fréquentés en France par les adeptes de la plaisance fluviale et labellisé cette « Patrimoine du XX^{ème} siècle » par le Ministère de la Culture à l'occasion de ses 50 ans. Cet axe touristique permet d'admirer des paysages impressionnants, de découvrir des villages

typiques, tels que Lutzelbourg ou de s'arrêter dans le port de Saverne, et de dormir juste en face du prestigieux château des Rohan.

La Seine, monument du tourisme fluvial

Avec près de 10 millions de passagers transportés en 2018 sur le bassin de la Seine, dont 8 millions en Île-de-France, le tourisme fluvial est une activité extrêmement dynamique, qui contribue à l'économie et à l'attractivité des territoires. La Seine est ainsi le 4^{ème} « site » parisien le plus fréquenté derrière le Louvre, Notre-Dame et le Sacré Cœur et devant la Tour Eiffel. Le tourisme fluvial sur la Seine représente 130 millions d'euros de retombées économiques sur la Vallée de la Seine. Avec ses 1 400 km de voies navigables étendues sur 5 régions, VNF Bassin de la Seine offre un territoire riche et diversifié sur le petit gabarit comme sur le grand.

Les touristes peuvent se laisser porter sur les flots, le temps d'une croisière en péniches-hôtels ou simplement le temps d'un repas ou d'une promenade. Une vingtaine de paquebots propose de nombreuses croisières. Afin de répondre à la demande des usagers, le développement de nouvelles escales auxquelles VNF prend part, comme à la Roche Guyon (27), en font un des bassins les plus attractifs en termes de croisières fluviales.

Mais il est également possible de mettre le pied à terre le temps d'un déjeuner, d'une visite de monuments ou d'animations gastronomiques sur les quais. A vélo, en bateau ou à pied, le tourisme fluvial a le vent en poupe. En partenariat avec les collectivités, VNF participe au

développement d'activités de plaisance (haltes de plaisance, services aux usagers...) et à l'émergence de pistes cyclables (la Seine à vélo). Les nombreux ouvrages d'art visibles le long des berges, ainsi que la possibilité de pratiquer de nombreuses activités nautiques (aviron, canoë-kayak, pêche, motonautisme...), font du bassin de la Seine un lieu naturel, privilégié et plein de richesses patrimoniales.



© VNF – Alexandra Lebon

La vallée de la Lys et la Lys transfrontalière

Du Pays de la Lys Romane à Lille et de Lille à Gand, à vélo ou en bateau, il est possible de relier l'Artois à ces deux capitales flamandes, riches de leur patrimoine culturel exceptionnel, en suivant la Lys, puis la Lys mitoyenne vers la Belgique ou la Deûle vers la capitale des Hauts-de-France.

La vallée de la Lys constitue un poumon vert fluvial et rural, avec La Lys, rivière entre Aire-sur-la-Lys et Deûlémont, et la Lys mitoyenne, de Deûlémont à la frontière belge. Cet itinéraire connecte le réseau fluvial de la région Hauts-de-France à celui de la Belgique, en traversant les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La Lys possède un réel potentiel de développement touristique, qui incite l'ensemble des collectivités et autres acteurs du territoire à mettre en place des projets contribuant au rayonnement de cette voie d'eau.

Au fil de l'eau, la vallée de la Lys recèle de nombreux trésors : des îlots de verdure enserrés par d'anciens bras de rivière, en passant par des parcours jalonnés de paysages qui invitent à la détente, par exemple à bord du bateau Flandre-Lys ou du bateau l'Armentières 2000. Il est également possible de louer un bateau électrique « Néolys » auprès de l'association « Lys sans Frontière », pour découvrir la voie d'eau autrement. Pour se balader sur la voie d'eau à partir de la base nautique d'Haverskerque, une multitude d'activités nautiques (paddle, canoë kayak, pédalos, croisière fluvestre) est également offerte.

Les bords de la vallée de la Lys sont tout aussi récréatifs et offrent un cadre idéal pour pratiquer des loisirs de proximité. Des itinéraires de randonnées balisées permettent de découvrir des endroits préservés.



© VNF – Alexandra Lebon

La Garonne et le canal latéral à la Garonne

De Bordeaux à Toulouse, en bateau de croisière, en bateau de location, en péniche-hôtel ou plus simplement à vélo, cet itinéraire fluvial permet de découvrir d'une façon originale toutes les richesses du Sud-ouest : villes médiévales, vins prestigieux et productions maraîchères pour une gastronomie généreuse. Du célèbre vignoble bordelais, aux prestigieuses appellations, jusqu'aux plaines maraîchères de l'Agenais et aux productions fruitières en Tarn-et-Garonne, le canal latéral à la Garonne égrène une série d'ouvrages et de sites remarquables.

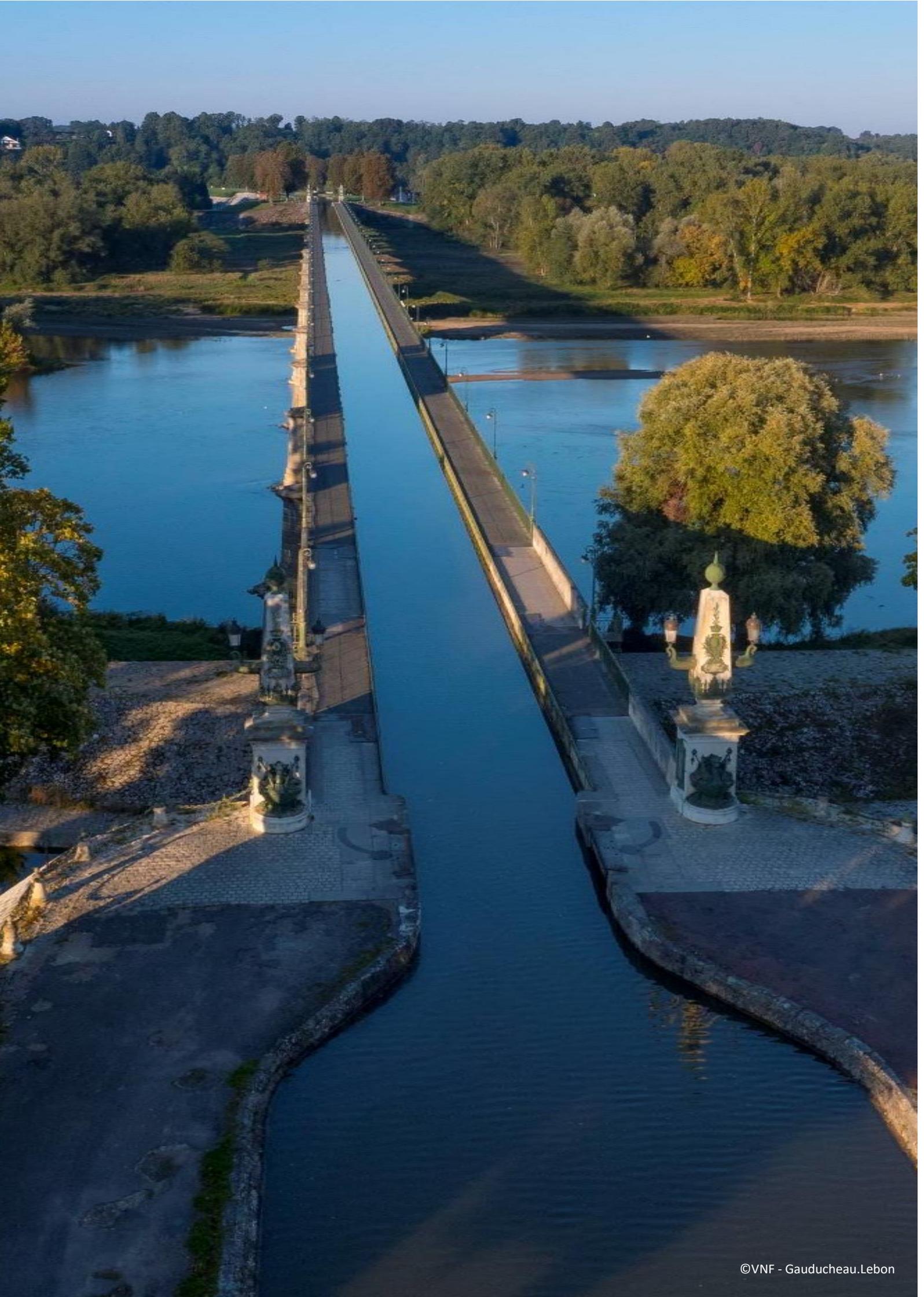
Sur ses 193 km de long, 53 écluses rythment la navigation. Longtemps utilisé pour le transport de marchandises, le canal latéral à la Garonne est aujourd'hui exclusivement fréquenté par les bateaux de plaisance et du tourisme fluvial. Des écluses de descente en rivière permettent de rejoindre la Baïse (Buzet-sur-Baïse) et le Tarn à Moissac. Depuis le passage aux écluses automatisées, une perche pendue en travers du chenal permet d'activer le fonctionnement des écluses.

Construit de 1838 à 1856, sous la conduite de l'Ingénieur De Baudre, le canal latéral à la Garonne assure la liaison entre Toulouse et Castets-en-Dorthe (Gironde). Il complète l'œuvre de Pierre-Paul Riquet, le canal du Midi, en offrant des conditions de navigation plus sûres et plus confortables que l'ancienne navigation au fil du fleuve Garonne.



©VNF/ AtoutFrance – Hello Laroux





Un patrimoine fluvial qui propose aux touristes d'aller à la rencontre de sites remarquables

Le plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller : un ouvrage unique en Europe !

Inauguré en 1969, le Plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller, situé sur le canal de Marne au Rhin, a 50 ans en 2019. Cet ascenseur à bateaux unique en Europe permet de descendre 44,55 mètres de dénivelé en 4 minutes, contre une journée de navigation pour franchir les 17 écluses de l'ancienne Vallée des Éclusiers.

Bien que le trafic marchand ait fortement baissé sur le canal de la Marne au Rhin au cours des 30 dernières années, le tourisme fluvial est en plein essor dans la région. Ainsi, 8 500 bateaux empruntent le plan incliné chaque année. Le Plan incliné est aujourd'hui une attraction touristique qui accueille pas loin de 100 000 visiteurs par an.

Le plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller est l'un des trois ascenseurs à bateaux de ce type en Europe, avec l'ouvrage de Krajnorjask en Russie et celui de Ronquières en Belgique. Sa construction de type transversal est toutefois unique en son genre en Europe (les deux autres ouvrages sont de type longitudinal). Elle fut conçue par l'ingénieur général des Ponts et Chaussées, Robert Vadot, qui avait été chargé de la canalisation de la Moselle et sera nommé en 1975 délégué de la France à la commission internationale de la Moselle.



©VNF – Victor Tonelli

Le Pont-canal de Briare

Le pont-canal est l'un des plus prestigieux ouvrages du patrimoine fluvial français. Inscrit au registre des monuments historiques, il constitue un élément singulier dans le paysage ligérien et français.

Construit entre 1890 et 1894, le pont-canal de Briare permet de relier le canal latéral à la Loire au canal de Briare, tout en enjambant la Loire. Plus grand pont-canal métallique de France, long de 662 mètres, il est bordé de 72 lampadaires et encadré par de superbes pilastres ornés d'armoiries à chaque extrémité. Il résume à lui seul le génie de l'ingénierie à la française dans la maîtrise du fer et de la pierre, alliant l'élégance à la prouesse technique. La beauté du fleuve qu'il surplombe contribue également au charme de ce site exceptionnel.

Le site comptabilise aujourd'hui plus de 300 000 visiteurs annuels venant du monde entier, ainsi que 33 000 vélos empruntant sa rive gauche. En haute saison touristique, des bateaux-promenade y effectuent chaque jour 4 passages aller-retour représentant près de 40 000 visiteurs. Le pont-canal fait ainsi partie des sites emblématiques d'un territoire riche par son patrimoine historique.

Fonserannes, l'escalier de Neptune

Parmi les plus beaux ouvrages du canal du Midi, l'escalier des 7 écluses de Fonserannes est sans nul doute le plus imposant et probablement le plus beau. Construit par Pierre-Paul Riquet, il permettait aux barques de commerce du canal du Midi de descendre dans l'Orb, avant de reprendre la route du canal à Béziers.

Aujourd'hui, c'est l'un des joyaux du patrimoine du canal du Midi, découvert par plusieurs milliers de visiteurs venus du monde entier. Dénommées **"Escalier de Neptune"**, les 9 écluses (aujourd'hui 7) rachètent sur une distance de 280 mètres, un dénivelé de 21 mètres !

Le site de Fonserannes a fait l'objet d'un aménagement par la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec VNF. Ce site fortement mis en valeur et équipé d'un centre d'interprétation sur l'histoire du canal est ouvert au public et accueille des milliers de visiteurs, venus par voie terrestre ou par le canal.



Les maisons éclusières au service du tourisme

Une grande partie des maisons éclusières est occupée soit par des agents de Voies navigables de France, soit par des tiers. Certaines d'entre elles sont actuellement inoccupées et, de par leur localisation, représentent une opportunité de développer des produits touristiques attractifs : restauration, hébergement, location de matériel de loisirs (canoës, vélos...), activité associative, accueil et informations touristiques, parfois plusieurs de ces activités à la fois...

Par exemple, le long du Canal du Midi et du canal latéral à la Garonne, plusieurs maisons éclusières, dont certaines du XVII^{ème} siècle, ont été revalorisées depuis 2005 pour le plus grand bonheur des itinérants et résidents qui accèdent à des services situés dans des zones parfois reculées.



Des produits touristiques adaptés à toutes les envies

Le réseau navigable français offre de multiples possibilités de découvrir le tourisme fluvial, que ce soit pour quelques heures ou pour plusieurs jours. Cette adaptation à tous les rythmes en fait l'une des destinations phares pour les touristes en quête d'authenticité.

Les bateaux de location

Les bateaux de location, aussi appelés coches de plaisance ou « house boat » sont des bateaux empruntant essentiellement les voies d'eau dont les qualités paysagères sont remarquables et qui sont dites « petit gabarit ». Il s'agit de bateaux de plaisance de moins de 15 mètres, mis en location par une société qui est alors appelée « noliseur » ou encore et plus simplement « loueur ».

Les opérateurs diversifient leur activité en proposant à leur clientèle, outre la location, d'autres services comme par exemple la location de vélos...

En 2017, la flotte des bateaux de location représentait près de 1 500 unités réparties sur 90 bases pour un ensemble de 172 000 nuitées vendues.

La plaisance privée

La plaisance privée est une activité nautique de loisirs, qui s'effectue à bord d'un bateau motorisé habitable ou non, sur un fleuve, une rivière, un lac ou un canal. Ses pratiquants doivent être titulaires du permis de navigation intérieure. Cette activité nautique recouvre des pratiques très variées : des promenades courtes de quelques heures à plusieurs jours, ou des navigations de plusieurs semaines voire de plusieurs mois.

Les plaisanciers réalisent en moyenne 12 sorties par an sur l'ensemble des voies françaises. En moyenne, les plaisanciers parcourent 47 kilomètres par navigation, soit 12 kilomètres par jour de navigation.

En 2017, Voies navigables de France, via la vente des vignettes plaisance, a recensé près de 15 000 plaisanciers privés sur l'ensemble de son réseau.

Les péniches hôtels

Les péniches hôtels sont des bateaux à passagers proposant des croisières avec hébergement, dont la capacité en passagers est inférieure à 50 personnes. Généralement leur capacité varie entre 4 et 50 places maximum. Les péniches hôtels ont fait leur apparition sur les voies d'eau hexagonales dans les années 1960. A l'origine, il s'agissait d'anciennes péniches de commerce transformées pour l'accueil de passagers.



©VNF – Damien Lachas

De par leur taille (en moyenne 35 mètres de long pour 5 mètres de large, capacité moyenne de 6 à 8 places), elles empruntent le gabarit « Freycinet » ou réseau secondaire et sont traditionnellement concentrées sur les régions Bourgogne et Languedoc-Roussillon, territoires réputés pour leurs attraits culturels et paysagers.



Les sociétés qui exploitent les péniches hôtels proposent des croisières de 2 à 7 jours en pension complète, avec équipage. Ce produit représente un coût compris entre 1 200 et 5 000 euros par personne, pour un séjour d'une semaine selon la saison et les prestations souhaitées. La clientèle observée est plutôt anglo-saxonne.

En 2017, plus de 90 péniches hôtels ont navigué sur le réseau géré par Voies navigables de France pour un nombre de 100 000 nuitées vendues.

Les paquebots fluviaux

Les paquebots fluviaux sont des bateaux à passagers proposant des croisières avec hébergement, dont la capacité en passagers est supérieure ou égale à 50 personnes. Ces unités peuvent transporter jusqu'à 200 passagers maximum. De par leur taille (en moyenne 110 mètres de long pour 11,4 mètres de large, avec une capacité moyenne de 130 passagers), ils empruntent les voies d'eau à grand gabarit que sont les axes Rhin-Moselle, Seine-Oise, Rhône-Saône et plus récemment la Garonne-Dordogne.



La croisière fluviale en paquebots fluviaux proposée par les opérateurs est la plupart du temps « clé en main » et permet la découverte, à bord d'un hôtel flottant, d'une ou plusieurs régions réputées pour leurs paysages, leur patrimoine historique et culturel, ou encore leur gastronomie.

Produit thématique (croisière gastronomique, sportive, liée à une manifestation, une identité territoriale...), généralement organisé sur 7 jours, ces croisières offrent l'avantage du confort à bord, des prestations de qualité (gastronomie, visites organisées et activités sportives à la

demande), et offrent le plaisir de naviguer sur l'eau en toute quiétude. Très appréciées des touristes anglo-saxons, ces croisières sont souvent méconnues par la clientèle française.

Les bateaux promenades

Les bateaux promenades, parfois appelés bateaux-mouches (à Paris ou à Lyon) ou « day cruises » (à Bordeaux), proposent à la clientèle des croisières sans hébergement, pouvant aller d'une heure, pour une croisière simple, à une demi-journée, pour les mini-croisières proposant le repas du soir ou le repas du midi, voire à une journée pour des croisières thématiques et pédagogiques : découverte de la faune et de la flore, découverte d'un vignoble avec visite d'une exploitation...

L'activité des bateaux promenades se concentre principalement en région Ile-de-France, avec 125 bateaux recensés sur les 365 bateaux navigants en France et plus particulièrement à Paris intra-muros. Toutefois, ce produit touristique tend à se généraliser dans toutes les grandes villes françaises traversées par des voies d'eau : Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rouen...

L'activité des bateaux promenades se diversifie fortement avec le développement d'activités à quai : spectacles, séminaires, repas gastronomiques « haut de gamme », anniversaires, soirées dansantes...

En 2017, plus de 10,5 millions de passagers ont été transportés sur des bateaux promenades en France, dont 60% en Ile-de-France, soit près de 7,5 millions de passagers. Un client sur deux est étranger.



©VNF – Damien Lachas

Vivre et bouger au bord de l'eau : le tourisme fluvial

Rivières, canaux et plans d'eau constituent un grand terrain de détente et de loisirs où fourmillent une multitude d'activités : aviron, balade en bateaux électrique, canoë-kayak et même paddle...

A vélo, en bateau, à pied ou au fil des bonnes tables, le phénomène du tourisme itinérant, dans lequel s'inscrit le tourisme fluvial, sur la voie d'eau et ses abords, est en pleine croissance. Toutes ces activités se croisent et se partagent l'espace sur le domaine public fluvial, générant de nombreuses retombées économiques pour les territoires traversés.

Si l'attractivité de l'eau est la pièce maîtresse de la vocation touristique des rivières, fleuves et canaux, elle valorise en réalité trois espaces géographiques différents :

- l'eau (loisirs et sports nautiques et aquatiques) ;
- le chemin de halage (promenade le long d'alignements d'arbres, pêche, tourisme à vélo) ;
- le paysage urbain ou rural offrant ses richesses patrimoniales, gastronomiques et culturelles.

Les berges ouvrent le tourisme fluvial à la randonnée, l'écotourisme, la découverte culturelle. Les pistes cyclables d'aujourd'hui sont souvent d'anciens chemins de halage, qui permettaient aux chevaux (et aux hommes) de tirer les bateaux.

Souvent peu considérées, les activités récréatives de tout ordre qui s'exercent au voisinage du réseau fluvial (sports nautiques, course à pied, promenade, restauration, pêche, etc.) sont créatrices de valeur sociale et économique. Elles trouvent leur point commun dans l'élément d'agrément que constitue le canal pour les gens qui habitent à proximité. Elles participent à l'amélioration de la qualité de vie.



Le vélo, une mobilité douce composante essentielle du tourisme fluvial

Gestionnaire d'un réseau de fleuves et de canaux, Voies Navigables de France est également un acteur de l'aménagement pour le développement économique et touristique des territoires, en lien avec les collectivités locales.

91%
du réseau fluvial
géré par Voies navigables de France
est situé à moins de 5 km
d'une véloroute



Le tourisme fluvial s'intègre dans la dimension plus large du tourisme fluvial, qui englobe les différentes activités sur la voie d'eau mais aussi le long de celle-ci, et c'est particulièrement le cas de la randonnée à vélo. Avec plus de 90 % de de son réseau situé à moins de 5 km d'une véloroute, VNF souhaite développer les synergies entre ces différentes pratiques touristiques complémentaires.



©VNF – Didier Gauducheau

Depuis 2017, VNF a permis l'aménagement de 150 km d'itinéraires cyclables à proximité de voies d'eau et continue à travailler en ce sens, que ce soit en proposant la mise à disposition de ses chemins de halage, ou encore en développant l'offre de services pour répondre aux besoins des touristes à vélo.



Voies navigables de France
174, rue Ludovic-Boutleux – CS 30 820
62408 Béthune Cedex
Tél. :03 21 63 24 24

